LES ATELIERS PROPOSÉS PAR LES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION CINOV

- **Le réemploi de matériaux dans l'acte de bâtir : cadre technique, juridique et assurances**

Proposé par la MAF et BET Tribu Énergie

À l'heure où la construction durable s'impose comme une nécessité, le réemploi de matériaux offre des réponses concrètes aux enjeux environnementaux. Cet atelier propose un tour d'horizon structuré : définition et contexte du réemploi dans le bâtiment, identification des partenaires pour sécuriser sa démarche, compréhension du cadre assurantiel, et clarification des enjeux liés à la qualification des matériaux.

- **Le Sulitest : un test international sur le développement durable**

Proposé par la Fédération Cinov

L'atelier a présenté le nouveau partenariat avec l'association Sulitest. Ce partenariat a pour objectif de sensibiliser et d'évaluer les connaissances des dirigeants d'entreprise en matière de développement durable.

En introduction, Frédéric Bœuf, Vice-Président Environnement et Modèles régénératifs à la Fédération Cinov, a exposé les grandes lignes de ce partenariat. Celui-ci s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions engagées par la fédération pour accompagner ses membres face aux enjeux environnementaux. Il consiste à adapter le célèbre test TAST, développé par Sulitest, aux spécificités des membres de la Fédération Cinov, à savoir les dirigeants de TPE et PME du secteur des prestations de services intellectuels. Aurélien Decamps, co-fondateur de Sulitest, a ensuite expliqué les objectifs de son association.

Pour illustrer concrètement cette démarche, un quiz ludique sur la biodiversité a été organisé en seconde partie de l'atelier. Deux équipes de 30 participants se sont affrontées sur 10 questions. Une première expérience ludique et compétitive pour les membres de la Fédération présents.

- **Intelligence artificielle : comprendre, expérimenter et transformer vos pratiques**

Proposé par l'Iptic

Cet atelier a proposé une découverte et une présentation de l'intelligence artificielle générative. Quelques chiffres : aujourd'hui, 39 % des Français ont recours à l'intelligence artificielle ; la France annonce 109 Mds€ d'investissement et la Commission européenne, 200 Mds€.

Qu'est-ce qui est à la portée de l'IA ? Rédiger des notes, des textes, des ouvrages ; lire, résumer, synthétiser, comparer des documents ; conduire des recherches sur Internet ; analyser ou créer des tableaux de données ; générer des images, des photographies ou tout type de visuels ; générer des documents, des présentations ou des sites Web ; générer des designs d'objets ou d'interface ; créer des vidéos ou montages vidéo.

Dans les économies avancées, environ 60 % des emplois pourraient être affectés, avec la moitié bénéficiant de l'intégration de l'IA pour améliorer la productivité, tandis que l'autre moitié risque de subir une baisse de la demande de main-d'œuvre. Il est donc nécessaire d'accompagner la transformation de nos compétences : interactions sociales, prompt engineering, créativité, recul éthique, pensée critique et curiosité.